

- ACTUALITÉ
- News
- Innovation
- Mobilité
- Stories
- Salaire & Bonus
- Portrait

- AGORA
- Interview
- Opinion
- Who's who
- Acteurs de la Place
- Kiosque

- ANALYSE
- Stratégie
- Réglementation
- Produit
- Note
- Lecture

- PUBLICITÉ



Next Finance

Professionnels et passionnés des marchés

Enregistrez-vous

**GESTION DE PATRIMOINE > JURIDIQUE ET FISCALITÉ**



**Loi Girardin : une défiscalisation qui échappe au plafonnement global**

Création d'une tranche d'impôt sur le revenu à 45%, alignement de la fiscalité des revenus du capital sur celle du travail... La facture augmente chaque année et les moyens de la réduire diminuent. Le montant cumulé des avantages fiscaux dont peut bénéficier un contribuable ne peut en effet plus excéder 10.000 euros.

*Création d'une tranche d'impôt sur le revenu à 45%, alignement de la fiscalité des revenus du capital sur celle du travail... La facture augmente chaque année et les moyens de la réduire diminuent. Le montant cumulé des avantages fiscaux dont peut bénéficier un contribuable ne peut en effet plus excéder 10.000 euros. Du moins pour la plupart d'entre eux car l'investissement en Loi Girardin n'est pas comptabilisé dans ce plafond.*

L'investissement outre-mer en loi Girardin bénéficie en effet d'un plafond spécifique plus avantageux. Investir dans le cadre du dispositif Girardin permet donc de réduire encore fortement son impôt sur le revenu, voire de l'annuler totalement pour certains contribuables.

- **Deux types d'investissement : Le Girardin industriel et le Girardin logement social** Pour bénéficier de sa réduction d'impôt avec Inter Invest, qui propose une large gamme d'opérations, le contribuable a le choix entre un investissement industriel (article 199 undecies B du Code Général des Impôts) ou immobilier dans le logement social (article 199 undecies C du CGI).
- **Une économie conséquente** L'article 200-0 A du CGI fixe la réduction d'impôt maximale en loi Girardin à 18.000 euros « net de rétrocession » de l'avantage fiscal en faveur des exploitants ultramarins. L'investisseur peut ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt comprise entre 38 000 euros et 51 430 euros selon le type d'investissement choisi.
- **Un exemple pour mieux comprendre** Un couple marié avec deux enfants dont le revenu imposable s'élève en 2014 à 250.000 euros devra acquitter l'an prochain 61.944 euros d'impôt. S'il réalise un investissement Girardin, il peut, sachant qu'il a déjà droit à une réduction d'impôt de 2.500 euros au titre de l'emploi d'un salarié à domicile, ramener son impôt à seulement 26.723 euros grâce à une réduction d'impôt Girardin plafonnée à 32.721 euros.

Pour calculer la réduction d'impôts que procure le dispositif Girardin, Inter Invest a mis au point un simulateur qui intègre les dernières dispositions fiscales et les superpositions de plafonds ! Ce simulateur est accessible sur le site [www.inter-invest.fr](http://www.inter-invest.fr) dans l'onglet « simulation impôts ».

**Inter Invest**, 4 septembre

Rédiger un nouveau commentaire

**DANS LA MÊME RUBRIQUE**

**ISF 2015 - AGENDA** : Les contribuables ont jusqu'au 31/12/2014 pour réduire leur assiette taxable

Inter Invest sensibilise les directeurs financiers aux atouts fiscaux du dispositif Girardin à l'IS

L'impôt sur la fortune 2014

Nouveau régime d'imposition des plus-values sur valeurs mobilières

Assurance-vie et prélèvements sociaux : Le Conseil constitutionnel annule en partie le dispositif du gouvernement